

Association Francophone de Comptabilité
42^{ème} congrès
16, 17 et 18 juin 2021
Congrès en format 100% numérique

La comptabilité face aux crises

La pratique et la recherche en comptabilité, contrôle de gestion et audit sont des matières vivantes qui ne cessent d'évoluer. Parmi les nombreux facteurs contribuant à leur transformation, les périodes de crise en sont des catalyseurs. Ces crises peuvent être des crises « épreuves » auxquelles la comptabilité doit faire face ou des crises « de mutations » où la comptabilité doit évoluer pour accompagner la transformation. Qu'elles soient des crises épreuves ou des crises de mutations, les crises peuvent revêtir diverses formes. Elles peuvent être des crises systémiques liées à l'environnement de l'activité économique (crises sanitaires, crises économiques, crises sociétales, crises écologiques). Elles peuvent être des crises des ou dans les organisations en étant génériques (mutations des organisations vers une « ubérisation », digitalisation) ou spécifiques (scandales financiers, fiabilité des systèmes de contrôle). Elles peuvent enfin être des crises des fonctions (remise en cause des professions, évolutions des fonctions internes tant en comptabilité qu'en contrôle de gestion ou audit) ou des instruments comptables (évolutions des outils en comptabilité contrôle audit et impact sur leur pertinence).

Toutes ces formes de crises entraînent des modifications de la comptabilité notamment dans les mécanismes de gouvernance, dans les outils de pilotage, dans les méthodes de communication financière et extra-financière, ainsi que dans les pratiques de l'audit. Il est donc légitime et pertinent de s'interroger sur la façon dont la comptabilité se comporte face aux crises. Cette thématique centrale est par conséquent celle retenue pour le congrès 2021 de l'AFC.

Appel à communications

Selon la coutume, lors des congrès annuels de l'AFC, toutes les communications scientifiques relatives au champ de la comptabilité, de l'audit et du contrôle de gestion ont leur place lors de cette manifestation. Toutefois le comité scientifique du congrès encourage les chercheurs à présenter des communications portant plus particulièrement sur :

- La façon dont les pratiques de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit contribuent à initier/accroître des crises. A titre d'exemple, les méthodes d'évaluation et de comptabilisation des actifs à la juste valeur ont contribué à accroître certains aspects des crises financières récentes ;
- La manière dont les métiers et pratiques comptables sont mobilisés et s'adaptent pour répondre aux crises. Les évolutions en termes de réglementation comptable, d'outils de pilotage ou encore de comités de surveillance internes et externes à l'entreprise constituent par exemple des réponses aux épisodes de crise ;
- Les évolutions relatives aux enjeux environnementaux et sociétaux dans les pratiques de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit en temps de crise et post-crise. Au-delà des enjeux techniques, les crises amènent en effet généralement à questionner les dimensions sociétales et éthiques de la comptabilité. A titre d'exemple, la crise sanitaire actuelle renforce la nécessité d'intégrer les enjeux du développement durable et de la RSE aux outils et pratiques de la comptabilité (communication et vérification extra-financière, pilotage de la performance sociale et environnementale, etc.) ;
- L'impact de la digitalisation et plus largement des nouvelles technologies sur la comptabilité en temps de crise. Par exemple, la crise COVID 19 conduit à une accélération de la digitalisation des métiers et des pratiques de la comptabilité afin d'accompagner la reprise économique des entreprises. Les innovations technologiques peuvent alors être perçues comme de véritables opportunités pour les comptables. A l'inverse, la digitalisation, en entraînant des mutations profondes de son fonctionnement, peut aussi être analysée comme une menace à l'égard de la comptabilité (i.e. blockchain, big data) ;
- L'impact des crises sur la recherche en comptabilité, contrôle de gestion et audit. Les thématiques de recherche étudiées, les méthodologies mobilisées ou encore les paradigmes retenus sont autant de facteurs qui peuvent être impactés par des situations de crise ;
- Les crises constituent une occasion de s'interroger sur la pertinence et l'efficacité des normes, outils et pratiques de la comptabilité, de l'audit et du contrôle. L'impact des crises peut dès lors contribuer à fragiliser la comptabilité alors elle-même en crise.

Dates importantes

- 15 janvier 2021 : Ouverture pour dépôt des communications complètes pour le congrès sur le site « afc-cca » (au format de la revue CCA).
- 15 février 2021 : Date limite de dépôt des communications complètes pour le congrès sur le site « afc-cca » (au format de la revue CCA) et ouverture des inscriptions au congrès.
- 1^{er} mars 2021 : Date limite de dépôt des états d'avancement des thèses pour le tutorat doctoral (problématique, cadre théorique, bibliographie, méthodologie, résultats, difficultés).
- 10 avril 2021 : Retour de l'évaluation aux auteurs.
- 10 mai 2021 : Date limite de dépôt de la version définitive des communications révisées et clôture des inscriptions des auteurs.
- 16 juin 2021 : Tutorat doctoral en format 100% numérique.
- 17,18 juin 2021 : 42^{ème} congrès de l'AFC en format 100% numérique.

Déroulement

Le congrès aura lieu les jeudi 17 et vendredi 18 juin 2021 et sera précédé par un tutorat doctoral le mercredi 16 juin 2021. Les deux événements se tiendront en format 100% numérique sous l'égide d'**emlyon business school**.

La plateforme de communication utilisée pour le tutorat doctoral et le congrès est Zoom. Les liens Zoom à utiliser durant cette manifestation seront accessibles via le programme définitif du congrès disponible sur le site « afc-cca » (onglet congrès).

Ce 42^{ème} congrès constituera le premier congrès en format 100% numérique se déroulant selon les modalités traditionnelles du congrès annuel de l'AFC, c'est-à-dire 2 jours complets avec organisation de conférences/tables rondes et sessions parallèles avec discussion des communications par un discutant.

Comité d'organisation du congrès

Le comité d'organisation du congrès est composé de professeur.e.s d'**emlyon business school** en comptabilité, contrôle de gestion et audit :

Loïc BELZE

Emna BEN SAAD

Géraldine HOTTEGINDRE

Marie-Claire LOISON

Information disponible sur le site « afc-cca » (onglet congrès) et auprès du comité d'organisation à l'adresse suivante : AFC42congres@em-lyon.com